

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2012-0221/PR/MEF portant attribution d'une villa sise à la brise de Mer au Docteur Omar Osman Rabeh.

n° 2012-0221/PR/MEF

Ministère
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
CHARGE DE L'INDUSTRIE ET DE LA PLANIFICATION

Date de publication
2 avril 2012

Numéro JO
n° 7 du 15/04/2012

Date du numéro
15 avril 2012

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La Constitution du 15 septembre 1992

VU Le Décret n°2011-0066/PRE du 11 mai 2011 portant nomination du Premier Ministre

VU Le Décret n°2011-0067/PRE du 12 mai 2011 portant nomination des membres du Gouvernement

VU Le Décret n°2011-0076/PRE du 17 mai 2011 fixant les attributions des Ministères

VU La Loi n°171/AN/91/2ème L du 10 octobre 1991 portant organisation du Domaine Public

SUR Proposition du Ministre de l'Economie et des Finances, et de la Planification chargé de la Privatisation.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

Il est attribué à titre gracieux au Dr Omar Osman Rabeh une villa sise au lotissement Brise de Mer, quartier Borgnis Desbordes à distraire du titre foncier n°166.

Article 2

Le présent arrêté sera enregistré gratuitement.

Article 3

Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Président de la République
chef du Gouvernement Pour Ampliation Conforme *Le Secrétaire Général du Gouvernement*

MOHAMED HASSAN ABDILLAHI